

<i>Formation et carrière universitaires</i>
--

- Professeur à l'Université de Poitiers (depuis 2011).
- Agrégée des Facultés de droit (concours 2010-2011).
- Maître de conférences à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1) (2007-2011).
- Docteur en droit : thèse en cotutelle des Universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Ferrare (dir. Geneviève GIUDICELLI-DELAGE et Alessandro BERNARDI) sur *La responsabilité pénale à l'épreuve de la criminalité organisée. Le cas symptomatique de l'association de malfaiteurs et du blanchiment en France et en Italie*, soutenue à Paris le 12 décembre 2006 (mention très honorable avec les félicitations du jury).
- DEA de Droit pénal et Politique criminelle en Europe (2001) – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Diplôme Universitaire de Sciences Criminelles (2000) – Université de Poitiers.
- Maîtrise de Droit privé (2000) – Universités de Poitiers et de Bologne (Erasmus).

<i>Responsabilités scientifiques et administratives</i>
--

- Vice-présidente de l'*Association de recherches pénales européennes* (ARPE).
Porteuse pour l'ARPE d'un projet soutenu par l'Union européenne en collaboration avec les Universités de Milan, de Bologne et de Séville sur le thème des « *Good practices for protecting victims inside and outside the criminal process* » (15 octobre 2012-15 octobre 2014) et organisatrice d'un colloque, le 27 mars 2014 à Paris (Sorbonne), sur « *La victime dans le procès pénal après la Directive 2012/29/EU du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité. Comparaison des systèmes français, espagnol et italien* ».
- Secrétaire générale des *Archives de politique criminelle*.
- Membre extérieur du Conseil de l'École doctorale de droit comparé de l'Université Paris 1.
- Membre extérieur du Conseil de l'École doctorale de droit de l'Université de Parme (Italie).
- Membre d'équipes de recherche :
 - Equipe poitevine de recherche et d'encadrement doctoral en sciences criminelles (EPRED) ;
 - UMR de droit comparé de Paris ;
 - *Centro de Estudios Avanzados del Proceso y de la Justicia* (CEAPJ).
- Membre de l'*Association internationale de droit pénal* (AIDP) et de l'*Association française de droit pénal* (AFDP).
- Codirectrice scientifique de la collection « *Giustizia penale europea* », éditions CEDAM.
- Directrice de dix thèses de doctorat en cours.
- Coorganisatrice du séminaire interdoctoral réunissant tous les deux ans à Goutelas des doctorants pénalistes des Universités de La Rochelle, Limoges, Montpellier, Nanterre, Paris 1 et Poitiers.
- Déléguée/correspondante aux relations internationales :
 - Correspondante Relations internationales pour l'Equipe poitevine de recherche (EPRED) ;
 - Déléguée aux relations internationales pour l'UFR de droit des affaires de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2007-2011).

Thèse de doctorat

* *La responsabilité pénale à l'épreuve de la criminalité organisée. Le cas symptomatique de l'association de malfaiteurs et du blanchiment en France et en Italie*, Paris, 2010, L.G.D.J, Bibliothèque de sciences criminelles, tome 48, 441 p., préfaces Alessandro BERNARDI et Geneviève GIUDICELLI-DELAGE.

Coordination d'ouvrages collectifs

* *Politique(s) criminelle(s). Mélanges en l'honneur de Christine Lazerges* (avec Julie ALIX et Pascal BEAUVAIS), Paris, Dalloz, 2014.

Articles

En France

* « Le droit pénal français doit-il prendre en considération les particularités culturelles ? », *Archives de politique criminelle*, 2014, à paraître.

* « Pour un véritable principe de nécessité des incriminations », in *Politique(s) criminelle(s). Mélanges en l'honneur de Christine Lazerges*, Paris, Dalloz, 2014, p. 245-257.

* « Juger en Bosnie-Herzégovine les crimes de guerre commis en ex-Yougoslavie : quelle loi ? quel juge ? » (avec Olivier CAHN), *AJ Pénal*, 2013, n°11, p. 601-604.

* « Prévention du meurtre : la Cour européenne des droits de l'homme va-t-elle trop loin ? », *Recueil Dalloz*, 2013, p. 188-193.

* « La loi relative à la retenue pour vérification du droit au séjour *versus* avis de la CNCDH : quel bilan ? », *AJ Pénal*, 2013, n°1, p. 8-9.

* « *Exit* le délit-tautologie de harcèlement sexuel (A propos de Cons. const., 4 mai 2012, QPC) », *Petites affiches*, 24 mai 2012, n°104, p. 3-5.

* « L'incrimination de participation à une bande ayant des visées violentes, un nouvel exemple de mépris(e) à l'égard des principes du droit pénal », *Recueil Dalloz*, 2009, p. 2701-2703.

* « La nouvelle procédure italienne en matière de renvoi pour *legittimo sospetto* », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2003, p. 198-199.

* « Les tribunaux pénaux internationaux », *Regards sur l'actualité*, n°278, février 2002, La documentation Française, p. 25-34.

A l'étranger

* « Juger en Bosnie-Herzégovine les crimes de guerre commis en ex-Yougoslavie : quelle loi ? quel juge ? » (avec Olivier CAHN), *Pravna Misao (revue de droit bosnien)*, 2014, n°1-2, p. 88-97.

Participations à des ouvrages collectifs

En France

- * « Le mineur en droit de l'Union européenne : un statut pénal à construire ? » (avec Julie ALIX), in *La minorité à contresens*, dir. Geneviève GIUDICELLI-DELAGE et Christine LAZERGES, Paris, Dalloz, 2014, à paraître.
- * « Leçon introductive au droit pénal spécial », in *Psychiatrie légale et criminologie clinique*, dir. Jean-Louis SENON, Carol JONAS et Mélanie VOYER, Issy-Les-Moulineaux, Elsevier Masson, 2013, p. 197-199.
- * « CEDH, X. contre France : la rétention de sûreté devant la Cour européenne des droits de l'homme », in *La dangerosité saisie par le droit pénal*, dir. Geneviève GIUDICELLI-DELAGE et Christine LAZERGES, Paris, PUF/IRJS Editions, Coll. « Les voies du droit », 2011, p. 97-116.
- * « Les interactions en procédure pénale [entre Cour de justice et juridictions internes] : la victime, vecteur symbolique de la circulation des jurisprudences », in *Cour de justice et justice pénale en Europe*, dir. Geneviève GIUDICELLI-DELAGE et Stefano MANACORDA, Paris, Société de législation comparée, 2010, p.177-202.
- * « Vers une action pénale partagée ? », in *La victime sur la scène pénale en Europe*, dir. Geneviève GIUDICELLI-DELAGE et Christine LAZERGES, Paris, PUF, Coll. « Les voies du droit », 2008, p. 247-263.
- * « Au nom de l'indépendance : le ministère public en Italie », in *Figures du parquet*, dir. Christine LAZERGES, Paris, PUF, Coll. « Les voies du droit », 2006, p. 105-121.
- * « La participation des acteurs publics et privés du procès pénal à la recherche de la vérité » (avec Lionel ASCENCI), in *Les transformations de l'administration de la preuve pénale : perspectives comparées*, dir. Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, Paris, Société de législation comparée, 2006, p.81-91.
- * « La preuve technologique : interceptions et surveillances » (avec Dimitri GIANNOULOPOULOS), in *Les transformations de l'administration de la preuve pénale : perspectives comparées*, dir. Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, Paris, Société de législation comparée, 2006, p. 245-289.

À l'étranger

- * « Reformas y sistemas procesales en Francia », in *Reflexiones sobre el proceso penal. « Una perspectiva comparada »*, comp. Diana Maria RAMIREZ CARVAJAL, Medellín, 2011, p. 133-147
- * « La protección de menores víctimas de infracciones en el procedimiento penal francés », in *La víctima menor de edad. Un estudio comparado Europa-América*, dir. Teresa ARMENTA DEU et Susana OROMÍ VALL-LLOVERA, Madrid, Colex, 2010, p. 353-366.
- * « Legality », in *International criminal practice*, dir. John R.W.D. JONES et Steven POWLES, Oxford University Press, 3^e édition, 2003, p. 400-407.

Participations à des colloques/ Conférences publiées

En France

- * « Le contrôle judiciaire du parquet dans le système français », Colloque *Le contrôle judiciaire du parquet européen : nécessité, modèles, enjeux*, Association de recherches pénales européennes (ARPE), Paris, 9-10 avril 2014, à paraître.

- * « Le choix de la qualification » (avec Stéphane DETRAZ), Colloque *La qualification dans le procès pénal*, Ecole Nationale de la Magistrature - Université de Bordeaux, 22 janvier 2013, dir. Olivier DÉCIMA, Paris, Cujas, Coll. « Actes & études », 2013, p. 51-70.
- * « L'anticipation de la répression », Journée d'études *Le principe de nécessité en droit pénal*, Université de Cergy-Pontoise, 12 mars 2012, dir. Olivier CAHN et Karine PARROT, Paris, Lextenso, Coll. LEJEP, 2013, p. 123-129.
- * « Dissimulation et procédure pénale », Colloque *Droit et dissimulation*, Université de Caen, 20-21 octobre 2011, dir. Agnès CERF-HOLLANDER, Bruxelles, Bruylant, Coll. « Penser le droit », 2013, p. 181-196.
- * « Les clones sont-ils des êtres humains comme les autres ? » (avec Julie ALIX), Colloque *Science fiction et science juridique*, Université de Limoges, 13-14 octobre 2011, coord. Pierre-Jérôme DELAGE, Paris, IRJS Editions, Coll. « Les voies du droit », 2013, p. 75-88.
- * « Les influences des acquis du droit pénal européen sur la procédure pénale », Colloque *La responsabilité pénale des personnes morales : perspectives européennes et internationales*, ARPE - Collège de France, Paris, 20-22 octobre 2011, dir. Geneviève GIUDICELLI-DELAGE et Stefano MANACORDA, Paris, Société de législation comparée, 2013, p. 77-88.
- * « Cour de justice de l'Union européenne et juridictions pénales internes », Colloque *Le droit pénal de l'Union européenne au lendemain du Traité de Lisbonne*, ARPE - Université Paris 1, 27-28 janvier 2011, dir. Geneviève GIUDICELLI-DELAGE et Christine LAZERGES, Paris, Société de législation comparée, 2012, p. 299-302.
- * « Le développement de l'entraide judiciaire », XVII^{es} journées d'études de l'Institut de sciences criminelles de Poitiers consacrées à *La pénalisation des responsabilités politiques en droit interne et en droit international*, dir. Michel DANTI-JUAN, Paris, Cujas, 2008, p. 141-160.

A l'étranger

- * « *La prostituzione in Francia* », Colloque *Cultura, culture e diritto penale*, Université de Parme, 24-25 mai 2013 (à paraître).
- * « *Il sistema sanzionatorio francese in materia di sicurezza alimentare* », Colloque *La sicurezza agroalimentare nella prospettiva europea. Prevenzione, prevenzione e repressione*, Université de Modène, 3-5 novembre 2011, dir. Luigi FOFFANI, Antonio DOVAL PAIS, Donato CASTRONUOVO, Milano, Giuffrè Editore, 2014, p. 229-239.

Participations à des colloques/Conférences non publiées

En France

- * « Les moyens d'invocabilité de la Convention européenne des droits de l'homme dans le contentieux pénal », Colloque *L'invocabilité de la Convention européenne des droits de l'homme dans le contentieux interne*, Institut international des droits de l'homme, Strasbourg, 3 février 2012.
- * « La victime et le condamné », participation à une session ENM sur *la victime et le procès pénal*, Paris, 8 décembre 2010.
- * « Victime et action pénale », XXIV^{es} Assises nationales des associations d'aide aux victimes consacrées au thème *De la victime oubliée à la victime sacralisée ?*, Montpellier, 25-26 juin 2009.

* « La victime, nouvel acteur du système pénal européen », Colloque *Une justice pénale européenne : pour quoi faire ?*, Association Européenne des Juristes pour la Démocratie et les Droits de l'Homme dans le Monde et Association Française des Juristes Démocrates sur le thème Paris, 17 janvier 2009.

A l'étranger

* « *The future European Public Prosecutor Office: which role for the CJEU?* », Colloque *The competence of the Court of Justice of the EU in the Area of Freedom, Security and Justice*, Présidence italienne du Conseil de l'Union européenne, Rome, 13-14 novembre 2014.

* « *Diritto dell'Unione e ruolo della vittima sulla scena penale* », Colloque *Vittime di reato e giustizia penale. Standard europei e buone pratiche nazionali*, Université de Milan, 9-10 octobre 2014.

* « *La descrizione del fatto di femminicidio nella fattispecie incriminatrice francese* », Colloque *Femminicidio, femicidio : paradigmi del diritto e linguaggi artistici*, Université de Bologne, 15 novembre 2013.

* « Les méthodes d'accélération de la procédure pour les petites infractions », Formation de magistrats organisée par le Centre de formation des juges et procureurs de fédération, Sarajevo, 10-11 décembre 2012/5-6 décembre 2011.

* « Le système de sanctions en droit pénal français », *Conference on comparative law*, Université de Doha, 7-8 octobre 2012.

* « Les acteurs sociaux de la politique criminelle contemporaine », Colloque *Política criminal y reforma penitenciaria en el marco de un gobierno democrático e inclusivo*, Ministère de la justice péruvien, Lima, 13-14 septembre 2012.

* « *La reforma procesal penal en Francia : la detención preventiva* », Colloque *El estado de la reforma procesal penal en Latinoamérica y Europa*, Escuela Judicial del Poder Judicial de Tierra del Fuego, Ushuaïa, 8-10 novembre 2010.

* « Le mineur victime en droit pénal et procédure pénale français », Colloque *La incorporación de la decisión marco 2001 (de protección de las víctimas) : los menores como víctimas especialmente vulnerables* (la transposition de la décision-cadre de 2001 sur la protection des victimes : les mineurs comme victimes particulièrement vulnérables), Université de Gérone, Cáceres (Espagne), 19-21 avril 2010.

* « *L'irrobustimento della protezione della vittima nella legislazione francese* », Colloque *Le vittime vulnerabili, nuove forme di tutela fuori e dentro il processo* (Les victimes vulnérables, nouvelles formes de protection hors et dans le procès), Université de Milan, 30 novembre - 1^{er} décembre 2009.

* « *L'emergenza della vittima nel diritto dell'Unione europea* », Conférence à l'Université de Naples 2, 16 octobre 2009.

* « *Principio di offensività e sistema penale francese* », Conférence à l'Université de Ferrare, 14 mai 2009.

Comptes-rendus d'ouvrages

* Teresa ARMENTA DEU, *Sistemas procesales penales. La justicia penal en Europa y América ¿ Un camino de ida y vuelta ?*, Madrid/Barcelona/Buenos Aires, Marcial Pons, 2012, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2012, p. 291-292.

- *Stefano MANACORDA, *Imputazione collettiva e responsabilità personale. Uno studio sui paradigmi ascrittivi nel diritto penale internazionale*, Turin, Giappichelli, 2008, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2009, p. 713-714.
- * Laurent MUCCHIELLI (dir.), *La frénésie sécuritaire*, Paris, La Découverte, 2008, *Archives de politique criminelle*, 2008, p. 355.
- * Ferrando MANTOVANI, *Diritto penale. Parte generale*, Padova, CEDAM, 5^e édition, 2007, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2008, p. 253-255.
- * Michele PAPA (dir.), *La riforma della parte speciale del diritto penale. Verso la costruzione di modelli comuni a livello europeo*, Torino, G. Giappichelli Editore, 2005, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2007, p.941-942.
- * Gabriele FORNASARI et Antonia MENGHINI, *Percorsi europei di diritto penale*, Padova, CEDAM, 2005, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2007, p. 697-698.
- * Giacomo OBERTO, *Recrutement et formation des magistrats en Europe*, Strasbourg, 2003, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2004, p. 231-232.
- * Marie-Aude BEERNAERT, *Repentis et collaborateurs de justice dans le système pénal : analyse comparée et critique*, Bruxelles, Bruylant, 2002, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2003, p. 952-953.
- * Stefano MANACORDA (dir.), *L'infraction d'organisation criminelle en Europe (Allemagne, Espagne, France, Italie, Union européenne)*, Paris, PUF, 2002, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2003, p. 688-690.
- * Daniel FONTANAUD, *La criminalité organisée*, Paris, La documentation française, 2002, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2003, p. 463-465.
- * Paolo TONINI (cur.), *Giusto processo. Nuove norme sulla formazione e valutazione della prova (legge 1° marzo 2001, n. 63)*, Padova, CEDAM, 2001, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2002, p. 455-457.

Traductions (italien – français)

- *Alberto CADOPPI, « Les infractions sexuelles en Italie. Problèmes et perspectives », *Archives de politique criminelle, Les violences sexuelles*, 2012, p. 169-187.
- *Sergio BONINI, « Dépendances et droit pénal italien », *Archives de politique criminelle, Les addictions*, 2009, p. 239-251.
- *Guido ALPA, « Les enjeux d'une codification du droit de la consommation au regard en particulier des initiatives communautaires », 2008, www.consiglionazionaleforense.it.
- * Francesco PALAZZO, « Charte européenne des droits fondamentaux et droit pénal », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2008, p. 1-21.
- * Alessandro BERNARDI,
 - « Le rôle du troisième pilier dans l'europanisation du droit pénal. Un bilan synthétique à la veille de la réforme des traités », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2007, p. 713-737.
 - « Ombres et lumières de la politique criminelle italienne dans l'ère de l'urgence perpétuelle », *Déviance et société*, 2004, p. 439-461.

- « Entre la pyramide et le réseau: les effets de l'europanisation du droit sur le système pénal », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2004, p. 1-48.
- « L'europanisation de la science pénale », *Archives de politique criminelle*, 2004, p. 5-36.
- « Stratégies pour une harmonisation des systèmes pénaux européens », *Archives de politique criminelle*, 2002, p. 195-233.
- * Alessandro BERNARDI et Emanuela GUERRA, « Rapports nationaux : Italie », in *L'harmonisation des sanctions pénales en Europe*, dir. Mireille DELMAS-MARTY, Geneviève GIUDICELLI-DELAGE, Elisabeth LAMBERT-ABDELGAWAD, Paris, Société de législation comparée, 2003, p. 99-121.
- * Geneviève GIUDICELLI-DELAGE (dir.), *Droit pénal des affaires en Europe*, Paris, PUF, 2006, 530 p., chapitre sur l'Italie (avec Giulietta GAMBERINI).

<i>Enseignements</i>

2014-2015

- Cours magistraux à l'Université de Poitiers : Droit pénal général (Licence 2) ; Droit pénal européen (Master 2 Droit pénal et sciences criminelles) ; Politique publique, prévention de la délinquance et contrôle social (Master 2 Criminologie et victimologie) ; Société et victimisation (Master 2 Criminologie et victimologie) ; Droit de l'exécution des peines (Master 1) ; Droit des mineurs (DU de sciences criminelles) ; Droit et littérature (Unité libre) ; Droit des obligations (Master 1 Droit français et européen des affaires – Varsovie).
- Cours magistral de droit pénal et procédure pénale à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 /Master 2 Droit privé général et Master 2 Personne et droit).

Précédemment

- Cours magistraux à l'Université de Poitiers : Droit pénal international (Master 2 Droit pénal et sciences criminelles) ; Sociologie criminelle (DU de sciences criminelles) ; Procédure civile (Licence 3).
- Séminaire de droit pénal européen à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1/ Master 2 Droit pénal et politique criminelle en Europe), 2007-2013.
- Intervention de droit pénal international à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas (Collège de droit, L3, filière de droit international), décembre 2013.